



Le réseau
de transport
d'électricité

PROJET DE RENFORCEMENT ÉLECTRIQUE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

Accompagner la transition énergétique en améliorant
les capacités de transport d'électricité
sur la façade atlantique

Novembre 2024



FAÇADE ATLANTIQUE : UN PROJET INÉDIT POUR LE RÉSEAU DE DEMAIN

AUGMENTER ET RENFORCER

La transition énergétique et les évolutions du système électrique associées impliquent une augmentation et une modification des flux d'électricité sur le réseau national. Ainsi, le réseau à 400 000 volts de la façade atlantique, un axe clé pour le transport de l'électricité, nécessite d'être développé. Pour garantir la sécurité de l'alimentation électrique et la fluidité des flux d'électricité, il est nécessaire de renforcer ce réseau en augmentant sa capacité de 2 gigawatts supplémentaires d'ici 2035.

2 gigawatts
supplémentaires
d'ici 2035

INNOVER ET MUTUALISER

En parallèle, le développement de l'éolien en mer progresse, et l'État identifie des zones propices à l'implantation de futurs parcs. La solution de renforcement envisagée consiste à créer une double liaison électrique sous-marine et souterraine à 320 000 volts en courant continu le long de la façade atlantique. Ce projet est conçu pour offrir une grande flexibilité. À terme, il permettra de raccorder de futurs projets éoliens en mer dans une logique d'aménagement global et de moindre impact environnemental.

2033-2034
mise en service
des liaisons

ANTICIPER ET AMÉLIORER

L'objectif prioritaire est d'assurer un réseau fiable, capable d'accompagner la transition énergétique et d'anticiper les besoins futurs. Cette année, la concertation « Fontaine »* a été lancée auprès de l'ensemble des parties prenantes concernées par le projet, avec pour ambition de définir, en début d'année 2025 l'aire d'étude au sein de laquelle s'inscrira le projet.

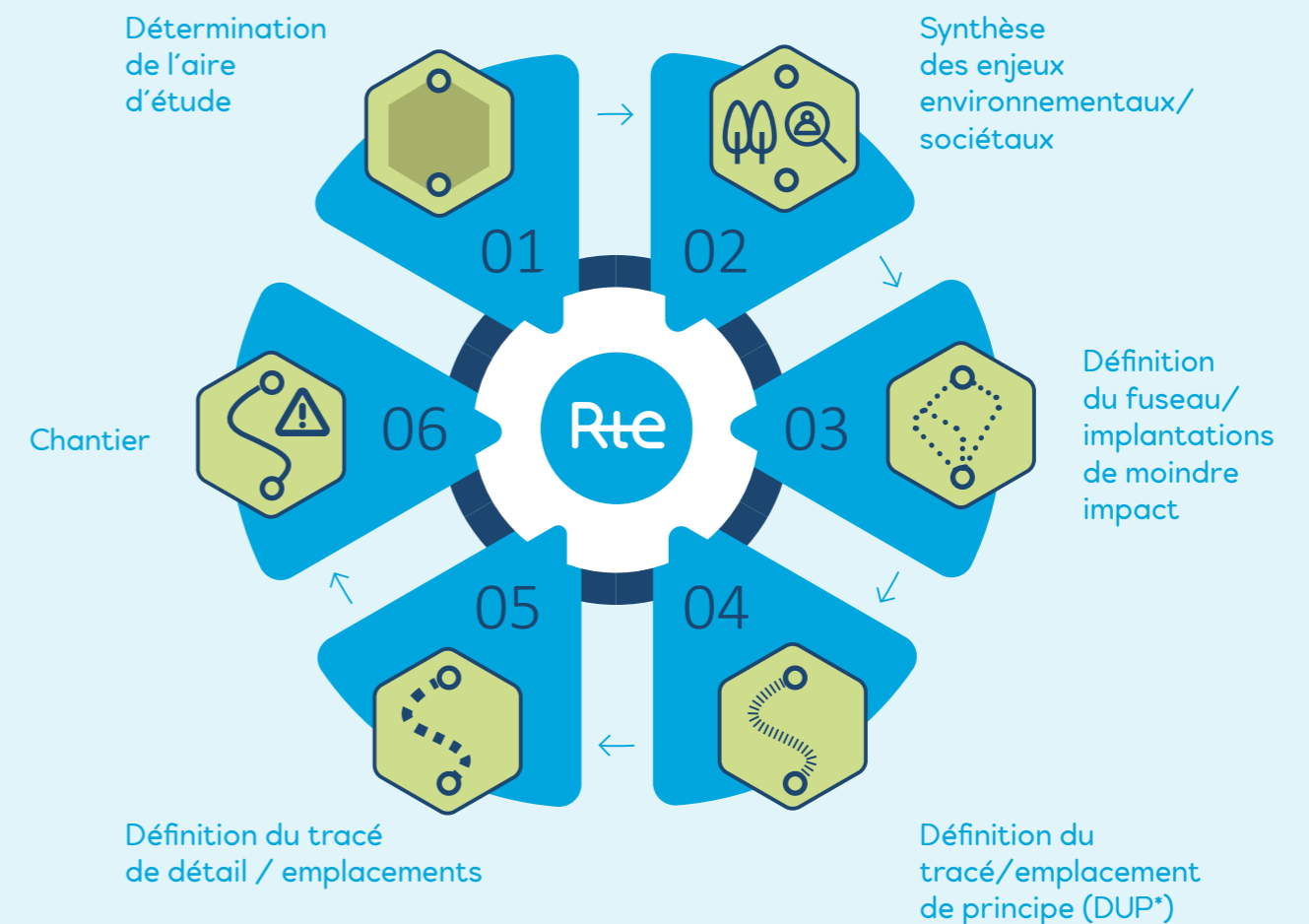
400 km
de liaisons
sous-marines
et souterraines

* Les projets de construction des infrastructures de RTE, compte tenu de leurs particularités d'implantation, sont soumis à une procédure de concertation spécifique, dite « Fontaine », encadrée par une circulaire ministérielle datant de 2002.

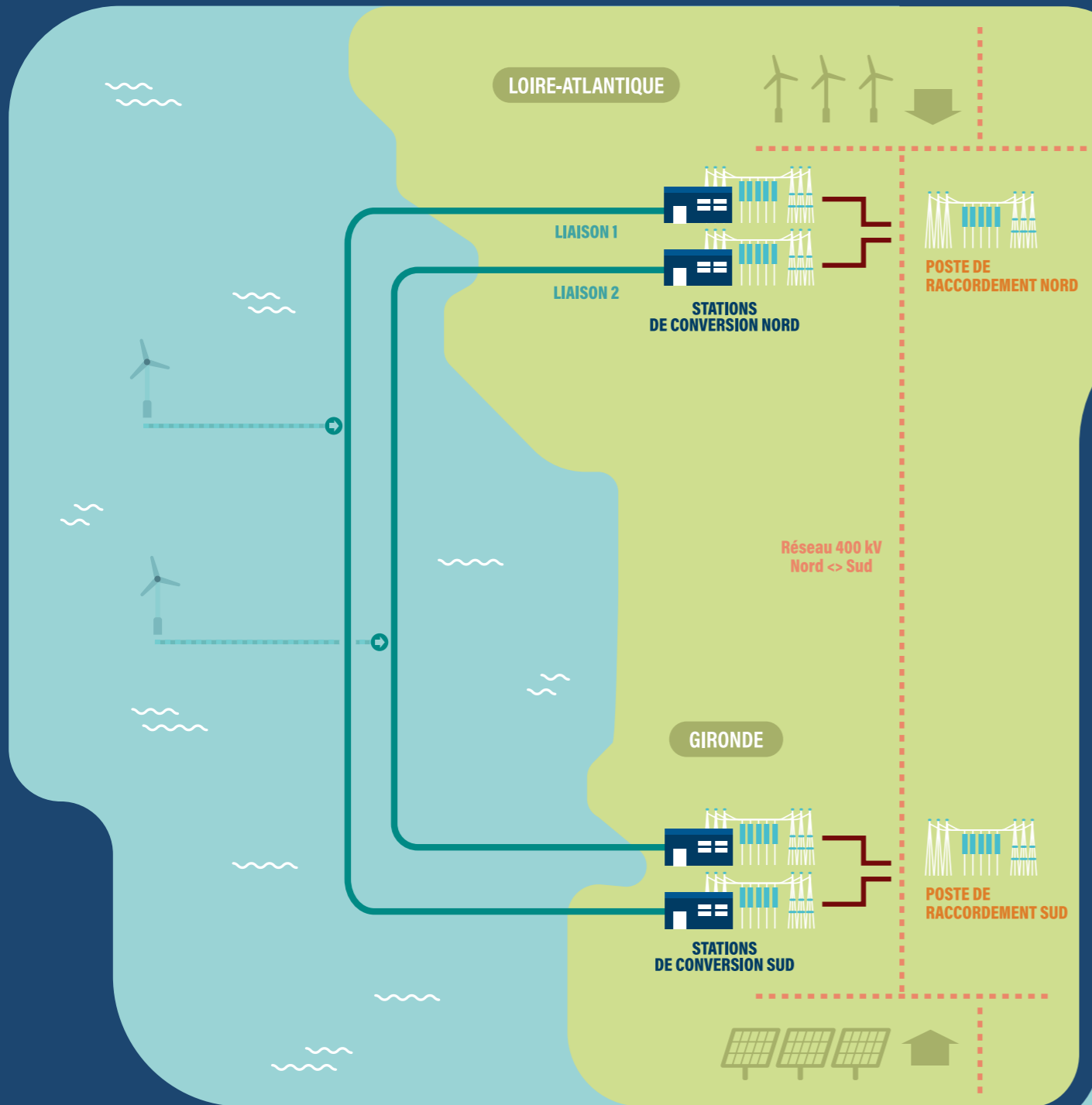
LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

La concertation «Fontaine» menée sous l'égide du Préfet de Gironde (Préfet coordonnateur) est lancée afin de définir, en première étape, l'aire d'étude. Lors de cette procédure, RTE élabore puis propose à l'État, aux élus, collectivités, associations et autres parties prenantes, une aire d'étude puis des fuseaux et des emplacements pour l'implantation des infrastructures électriques (liaisons et stations de conversion). L'aire d'étude est la zone géographique au sein de laquelle devront s'inscrire les futurs ouvrages à construire.

Pour ce faire, RTE mène d'ores et déjà des études techniques et environnementales afin d'identifier les enjeux et les opportunités éventuelles sur le territoire et de s'assurer de la faisabilité technique des options proposées à la concertation.



* DUP : Déclaration d'Utilité Publique



RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA FAÇADE ATLANTIQUE

En tenant compte des exigences techniques et du contexte énergétique, la solution privilégiée pour renforcer le réseau de la façade atlantique consiste à créer une double liaison électrique à 320 000 volts en courant continu sous-marin et souterraine d'environ 400 km et ses stations de conversion sur la façade atlantique.

La mise en service des liaisons est prévue à partir de 2033-2034.

POURQUOI ?

- Pour accompagner la transition énergétique à horizon 2035**
 Augmenter la capacité de transport d'électricité de 2 gigawatts entre le nord et le sud de la France.
- Pour une mutualisation des infrastructures**
 Comme une multiprise géante : raccorder directement de futurs parcs éoliens en mer.

COMMENT ?

- Grâce à la technologie sous-marine et souterraine à courant continu**
 Pour transporter sur de grandes distances de grandes quantités d'électricité par la mer.



Activity	2024	2025	2026	2027	2028
Validation de la JTE	2024				
Validation de l'aire d'étude	2024	2025			
Validation du fuseau de moindre impact		2025			
Saisine volontaire de la CNDP*	2024	2025			
Concertation préalable du public sous l'égide de garants		2025			
Concertation continue du public		2025	2026		
Dépôt des dossiers de demande d'autorisation			2026		
Obtention des autorisations				2027	
Etat initial de l'environnement		2025	2026	2027	
Démarrage des travaux					2028

* Commission Nationale du Débat Public

RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même qualité de service sur le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés. RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte près de 100 000 kilomètres de lignes aériennes, 7 000 kilomètres de lignes souterraines, 2 900 postes électriques en exploitation ou co-exploitation et une cinquantaine de lignes transfrontalières. Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, dispose de 37 interconnexions avec ses pays voisins. En tant qu'opérateur industriel de la transition énergétique neutre et indépendant, RTE optimise et transforme son réseau pour raccorder les installations de production d'électricité quels que soient les choix énergétiques futurs. RTE, par son expertise et ses rapports, éclaire les choix des pouvoirs publics.

RTE DANS L'OUEST

6 rue Képler, 44240 La Chapelle-sur-Erdre

rte-cdi-nts-concertation-gila@rte-france.com

[www.rte-france.com/projets/nos-projets/
renforcement-reseau-electrique-sur-facade-atlantique](http://www.rte-france.com/projets/nos-projets/renforcement-reseau-electrique-sur-facade-atlantique)

